

LUCENS-INFO



Table des matières

Le clin d'œil du Syndic	pages	3-4
Manifestations locales	page	5
Nouvelle laiterie de Sarzens	pages	6-7
AISTBV	pages	8-9-10
Patrice Moser, artiste lucennois	pages	11-12-13
Tamiseur à la Strel de la Vy-Neuve	page	14
Sécurisation du Chemin des Crétuz	page	15
Abonnements de parking	page	16
Objets perdus - trouvés	page	17
Jeudis récréatifs des aînés	page	17
Collecteur d'eaux usées	page	18
Tri et recyclage	page	18
Soirée des nouv. habitants - Jeudi 6 octobre 2022	page	19
Soirée des nouv. citoyens - Mercredi 12 octobre 2022	page	20
Magazine Invitation	page	21
FSG Lucens - Vente de verres 150 ^{ème} + 1	page	22
Vente de sapins de Noël - Famille Spycher	page	23
Vente de sapins de Noël - Privés	page	23
Déchetteries - Horaires de fin d'année	page	24
Bâtiment administratif - Horaires de fin d'année	page	25
Utile	pages	26-27

"Le clin d'œil du Syndic"

Un mot, une parole, un geste en guise de cadeau



Nous voici déjà au terme de cette année 2022 ! Année qui a vu le Covid devenir une simple grippe, mais qui a également mis en avant de nouvelles mises en garde et de nouveaux problèmes pour tous les citoyens du pays.

Après 2 années de repli sur soi, le Covid s'est fait un peu oublier, laissant la place à d'autres inquiétudes. La guerre en Ukraine, le retour de l'inflation, mais c'est surtout le réchauffement climatique qui inquiète, voire affole une partie de la population. L'ensemble de ces inquiétudes font que le moral des gens diminue et que la morosité s'installe gentiment.

Le mois de décembre est traditionnellement une période de joie et de plaisir. Et en cette période plus difficile sur le plan financier pour de plus en plus de personnes, une interrogation revient ! Que pourrais-je offrir comme cadeau ?

Parfois, un mot, une parole, un geste d'amitié ou un moment consacré à l'autre font plus de bien qu'un cadeau. Consacrer un moment pour demander à son collègue, à une connaissance ou à son voisin comment il va, apporte très souvent plus de joie que la transmission d'un cadeau.

Alors, en guise de cadeau, prenez le temps de regarder autour de vous, offrez du temps à vos proches et à vos amis, rassurez vos voisins ou connaissances. Offrir un peu de son précieux temps sera une attention qui restera en mémoire bien plus longtemps qu'un simple petit cadeau de Noël.

Je vous souhaite de passer des Fêtes de Noël avec votre famille, vos proches ou vos amis, dans une ambiance chaleureuse. J'espère que l'année 2023 répondra à vos souhaits et envies afin que cette nouvelle année soit remplie de joie, de plaisir et de rencontres propices à conserver un moral au beau fixe.

Tous mes vœux de joie et de bonheur pour 2023, surtout passez ce cap en pleine santé et conservez cette dernière le plus longtemps possible.

Le Syndic



Manifestations locales

- ✚ Dimanche 18 décembre 2022 à 14h00 et 20h00 : Lotos à la Grande salle de Lucens par l'Harmonie l'Abeille ;
- ✚ Samedi 7 janvier 2023 dès 19h00 : Soirée choucroute au Casino-Stand par le Moto-club Les Castors ;
- ✚ Dimanche 5 février 2023 de 9h00 à 15h00 : Brunch paroissial au Centre paroissial de Lucens par la Paroisse Curtilles-Lucens ;
- ✚ Vendredi 3 mars 2023 dès 19h00 : Soirée tripes au Casino-Stand par l'Harmonie l'Abeille ;
- ✚ Samedi 1^{er} avril 2023 à 20h00 : Concert de Printemps à la Grande salle de Lucens par l'Harmonie l'Abeille ;
- ✚ Jeudi 6 avril 2023 à 20h00 : Loto à la Grande salle de Lucens par l'Harmonie l'Abeille ;
- ✚ Dimanche 25 juin 2023 : Marché des potiers 2023 par Madame Nadège Tagmann ;
- ✚ Samedi 25 novembre 2023 à 20h00 : Concert de la Sainte-Cécile à la Grande salle de Lucens par l'Harmonie l'Abeille ;
- ✚ Dimanche 17 décembre 2023 à 20h00 : Loto à la Grande salle de Lucens par l'Harmonie l'Abeille.



Nouvelle laiterie de Sarzens

La Municipalité en visite à la nouvelle laiterie de Sarzens



A l'étroit dans sa fromagerie de Brenles, la Société coopérative Haut-Tierdoz a investi dans un bâtiment flambant neuf et fonctionnel à Sarzens.



Avec les explications très professionnelles d'Olivier Habegger, maître fromager en titre de la fromagerie, la Municipalité de Lucens a pu apprécier le superbe outil que représentent les nouvelles installations mises à disposition par la société Haut-Tierdoz.

Il faut dire que les équipements de Brenles ne répondaient plus aux exigences de la fromagerie moderne, les réactualiser sur place n'avait pas de sens au vu de l'exiguïté des locaux. Ce ne sont donc pas moins de Fr. 4'350'000.00 qui ont été investis dans le nouveau bâtiment, permettant la production de fromages et autres produits laitiers maison.

La visite commence par la salle dans laquelle le lait est transformé en précieux Gruyère. Deux cuves de 5'600 litres en cuivre, métal essentiel pour permettre l'échange des ions avec le lait, trônent au milieu du laboratoire. Le lait caillé tourne gentiment, entraîné par divers outils pour en extraire la caséine. Une fois à la bonne température, le tout est pompé et injecté dans des moules, puis pressé, salé et enfin affiné plus ou moins longtemps dans la cave.





Olivier Habegger, avec un art consommé de la vulgarisation de son art, explique posément aux municipaux attentifs, toutes les étapes de la conception de son Gruyère. Tout d'abord, six et huit producteurs livrent deux fois par jour entre 6'500 et 8'500 litres d'un lait de qualité. Celui du soir est entreposé dans la cuve afin qu'il bénéficie du fameux échange de ions durant la nuit, puis il est complété avec la traite du matin. L'ajout de ferments maison permet au processus de se réaliser, sous le contrôle attentif des fromagers. Actuellement plus de 1'500 meules sont entreposées dans la cave d'affinage sur des étagères en

épicéa, échange d'humidité oblige. Brossées et retournées régulièrement, elles attendent patiemment leur maturité pour satisfaire les papilles des consommateurs.

Cela peut paraître simple, mais lorsque le maître fromager entre dans les détails de la production des ferments, sensibles à l'altitude, à l'humidité et à la qualité du lait, des températures à respecter ou des temps d'affinage, il faut bien se rendre compte que c'est un métier. La qualité du fromage qui se trouve dans votre assiette dépend de la compétence de ceux qui le fabriquent.

Un bâtiment moderne et fonctionnel

La société coopérative n'a pas fait les choses à moitié avec le nouveau bâtiment. Les outils sont modernes certes, mais pas que. La production d'énergie, la chasse au gaspillage et le recyclage des sous-produits sont parfaitement étudiés. Des panneaux photovoltaïques assurent la production d'électricité, un système de récupération de la chaleur dégagée par la fabrication permet de refroidir ou de réchauffer l'eau selon les besoins et le PH des eaux usées est neutralisé avant d'être rejetées dans les égouts.



La visite s'est terminée par un apéritif offert par la Société coopérative Haut-Tierdoz, l'occasion pour les membres de la Municipalité de poser leurs dernières questions, d'échanger quelques mots et des moments conviviaux avec le maître fromager et les représentants de la coopérative.

Jean Delacrétaç

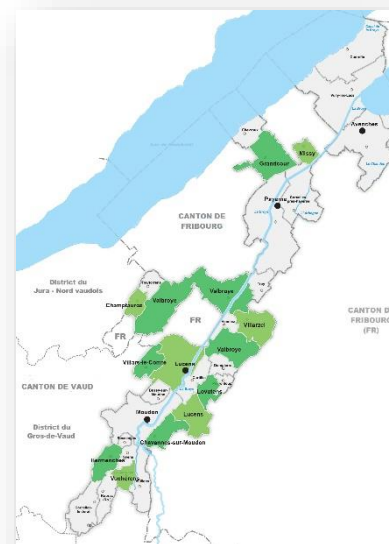
UN SERVICE TECHNIQUE EN CONSTANT DEVELOPPEMENT

Créé le 1^{er} mai 2008, le Service technique de la Commune de Lucens n'a cessé d'évoluer pour devenir aujourd'hui l'Association Intercommunale Service Technique Broye Vaudoise (AISTBV).

Un collaborateur et trois communes, les débuts du service technique étaient modestes ! Mais rapidement les fusions, puis l'intérêt grandissant d'autres communes pour un service technique performant et professionnel ont boosté le développement de l'entité. Hormis Philippe Pahud, ingénieur REG B et directeur, le bureau compte six collaborateurs, soit deux secrétaires, deux techniciens brevetés et deux géomaticiens. Il couvre un large panel de communes de la Broye vaudoise, allant de Missy à Vucherens, pour un bassin de douze mille habitants.



Plusieurs communes s'interrogent encore sur un rapprochement avec l'AISTBV et les discussions sont ouvertes, notamment au travers d'une motion au Conseil communal de Vully-les-Lacs et d'un groupe de travail pour Moudon. A terme, un bureau concernant toute la Broye vaudoise offrirait une position forte et une bonne visibilité à la région. Basée à Lucens avec un bureau à Granges-Marnand, l'AISTBV devrait alors étoffer son effectif et ouvrir d'autres antennes dans les communes concernées.



Actuellement l'AISTBV n'est ni un service communal, ni une entreprise privée, c'est une association de droit privé à but non lucratif, inscrite au registre du commerce. Elle fonctionne de manière autonome avec un comité de direction (CODIR) et des délégués mis en place par les communes membres. Deux assemblées générales sont organisées chaque année.

Le savoir-faire de l'AISTBV est reconnu jusque dans l'administration cantonale. La direction générale du territoire et du logement (DGTL) a confié au bureau broyard la gestion des procédures d'enquêtes concernant les constructions liées à l'EVAM, ceci pour tout le canton de Vaud. C'est une belle marque de confiance et de reconnaissance accordée par le canton !

Mais quelles sont les tâches d'un service technique ?

Le domaine de compétence de l'AISTBV est très étendu. Le bureau offre aux communes des solutions dans la gestion de nombreux dossiers. Il serait fastidieux d'en faire l'énumération, mais dans les grandes lignes, l'AISTBV gère :

- ✚ Les informations techniques, baux à ferme, relevés de terrains, planification de projets ;
- ✚ La loi sur l'aménagement du territoire, tout ce qui touche à l'urbanisme ;
- ✚ Les services industriels, réseaux d'eaux potables, routes, éclairage, etc. ;
- ✚ L'administration, l'application des directives communales et cantonales ;
- ✚ Le cadastre, registre foncier, procédures foncières et relations géomètre-notaire ;
- ✚ La police des constructions, projets et enquêtes publiques avec suivi des dossiers ;
- ✚ Les chantiers communaux, projets et avant-projets, marchés publics et suivi des chantiers.

Les Municipalités des communes membres de l'Association sont de ce fait déchargées de nombreux dossiers ardu, dont la gestion des marchés publics. Elles n'ont plus besoin de faire appel systématiquement à des bureaux d'ingénieurs privés, le cas échéant ce sont les collaborateurs de l'AISTBV qui s'en chargent.

L'avenir de l'AISTBV, comme cité plus avant dans l'article, serait idéalement une entité forte au niveau de la Broye vaudoise. Le processus est en chemin, mais la tâche est semée d'embûches. L'évolution du géoportail (www.geo.aistbv.ch) permet en outre à tout un chacun et aux communes, de consulter gratuitement et en ligne toute une masse de données. Ledit portail devrait permettre en outre de générer de nouvelles réflexions et synergies envers d'autres bureaux et acteurs économiques.

Jean Delacrétaz

Un artiste lucennois aux multiples facettes



Dans la ferme familiale de La Perraire, Patrice Moser trouve l'équilibre nécessaire pour peindre, sculpter ou façonner le métal avec une volonté constante d'innovation.

Patrice Moser, qui êtes-vous ?

"Né en 1981, j'ai passé toute mon enfance dans ce cadre magnifique de la ferme de La Perraire, sur les hauts de Lucens. En classe, j'étais un élève un peu dissipé, je n'écoutais pas toujours et préférais déjà dessiner, surtout des fleurs. L'école terminée, cet intérêt pour les reines des champs m'a tout naturellement amené à entreprendre un apprentissage d'horticulteur. Actuellement, je vis et travaille dans la ferme, j'ai besoin de cette occupation terre à terre qui crée un équilibre avec mon travail artistique et m'offre une grande source d'inspiration."

Patrice, vous êtes connu dans le monde artistique, comment êtes-vous arrivé à cette notoriété ?

"J'ai commencé par peindre des fleurs, notamment avec de la couleur acrylique, ce qui donne une dimension 3D et une brillance que j'apprécie beaucoup. C'est une rencontre avec le photographe lausannois Charles Seeberger qui a lancé ma carrière. Lors d'une discussion, je lui ai montré quelques clichés de mes œuvres et il m'a convaincu de les présenter dans une galerie du Petit-Chêne à Lausanne. Dès lors, j'ai pu organiser d'autres expositions et surtout créer un show-room ouvert au public sur rendez-vous, dans une annexe de la ferme de La Perraire. "



Où trouvez-vous votre inspiration, quelle est l'évolution de votre art ?

"L'inspiration me vient comme ça, je regarde un objet, une pierre ou autre et j'ai envie d'en faire quelque chose. Il faut dire que les sources d'inspirations sont nombreuses dans la ferme et la nature qui l'entoure. J'aime évoluer, ne pas me cantonner dans un style ou une technique. Avec la pandémie, beaucoup de



personnes se sont mises à la peinture, avec des œuvres étonnantes, et les galeries sont saturées. J'essaie donc de faire autre chose, la sculpture par exemple. C'est l'artiste et sculpteur moudonnois Bernard Thomas qui m'a donné le goût. Un jour, il m'a donné une pierre et m'a dit : "Vas-y, fais-en quelque chose !" J'ai apprécié de travailler ce

matériau. Le marbre c'est beau, mais je préfère sculpter les pierres de la région, elles sont belles et originales, je les trouve dans les champs et les forêts voisines."



"Ce sont souvent des rencontres fortuites qui guident mon imagination. Un jour en vacances, j'ai rencontré une couturière. En discutant de mes toiles, elle m'a proposé d'en faire une robe plutôt que de l'exposer à plat. L'idée m'a séduit et depuis nous collaborons sur différents objets, notamment sur des créations en métal qu'elle habille de tissus et de fils qui donnent de la couleur au métal."

"L'avenir, je le vois dans les objets qui m'entourent. J'ai de la chance d'avoir un atelier bien équipé sous le show-room, je peux y travailler toutes sortes de matériaux. Quand je trouve un vieux morceau de métal rouillé oublié dans un coin, une pierre qui me saute aux yeux ou un bout de bois à la forme singulière, je le ramasse et cherche l'inspiration pour le mettre en valeur. J'aimerais pouvoir continuer à évoluer, rester ouvert aux nouveautés qui se présentent."

Patrice Moser est un artiste éminemment sympathique, il vous recevra volontiers dans son show-room à la ferme de La Perraire. Ne manquez pas l'occasion d'y faire une visite, la qualité et la variété de ses créations pourraient vous surprendre, voire vous séduire.

Contact : Page Facebook atelier
galerie de la Perraire.
Rendez-vous par téléphone au
079/709.93.01.

Jean Délacrétaç



Tamiseur à la Strel de la Vy-Neuve

CNOV - Mise en place d'un tamiseur pour la station de relevage de la Vy-Neuve à Oulens-sur-Lucens

L'Association CNOV (Corrençon-Neyruz-sur-Moudon-Oulens-sur-Lucens-Villars-le-Comte), association qui est chargée de l'épuration des eaux des 4 villages, a fait un important investissement en cette fin d'année 2022.

Après une longue étude sur la manière d'améliorer les performances des pompes, les membres de l'Association ont décidé la mise en place d'un tamiseur vertical et la remise à jour du tableau électrique.



Le tamiseur permet de trier les déchets provenant du collecteur principal des eaux usées afin d'éviter que ces derniers usent prématurément les pompes ou perturbent leur fonctionnement. Les déchets sont extraits de l'eau usée arrivant par la canalisation principale, puis grimpent verticalement dans une vis sans fin. Ils sont pressés pour éliminer une grande partie de l'eau et retombent dans un sac plastique placé directement à la sortie du tamiseur. Les déchets se retrouvent dans le container et sont ensuite pris en charge comme tout déchet ménager.

La mise en place de ce système dont le coût avoisine les Fr. 120'000.00 permettra de conserver les pompes de relevage plus longtemps et d'éviter de nombreuses réparations.

Dans le même temps, le tableau électrique a été changé et entièrement modifié. Le comité directeur attend maintenant, la mise en place d'une antenne qui permettra de desservir le vallon de Bussy afin que toute l'installation soit sous surveillance avec une alarme en cas de problème.

Patrick Gavillet

Sécurisation du Chemin des Crétuz

Après plusieurs périodes de sécheresse, les arbres bordant le chemin des Crétuz ont commencé à sécher. Dans un premier temps, rien de bien sérieux, quelques branches en périphérie de la couronne. Les branches les plus atteintes par le sec ont été élaguées il y a quelques années.



Au terme de l'année 2021, un nouvel examen de la situation a été réalisé et cette fois de grosses branches porteuses avaient séché. La situation devenait dangereuse en cas de chute de branches, notamment lors d'orages ou de forts vents; situation risquée pour les piétons et les véhicules prenant le chemin des Crétuz.

Après une analyse de la situation, la Municipalité a pris la décision d'assainir toute la longueur du chemin des Crétuz avant qu'un drame n'arrive.



Le travail d'assainissement a été réalisé par l'entreprise Nicolas Bulliard de Corcelles-près-Payerne. La sécurisation de toute la longueur du chemin a demandé un travail considérable aux forestiers-bûcherons et dans des conditions difficiles afin de ne pas provoquer de dégâts sur les habitations voisines.

Patrick Gavillet

Pensez à renouveler votre abonnement de parking !

Du 23 décembre 2022 à 16h00 au 3 janvier 2023 à 8h00, nos bureaux seront fermés. Dès lors, durant cette période, il ne sera pas possible de renouveler votre abonnement de parking.

Pensez à prendre de l'avance pour votre demande d'approbation en ligne sur l'application Parkingpay ou directement au guichet de l'Accueil.

Baisse des tarifs pour les abonnements annuels

Dès le 1^{er} janvier 2023, les tarifs des abonnements annuels seront modifiés, voici les nouveaux tarifs :

	Habitants	Fr. 400.00
	Pendulaires	Fr. 500.00

La Municipalité espère ainsi encourager les utilisateurs à privilégier les abonnements annuels.

Les tarifs mensuels et journaliers restent inchangés.



Objets perdus - trouvés

Vous avez perdu un objet ? Vous avez trouvé un objet ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le bureau d'Accueil afin de vous renseigner si l'objet en question s'y trouve ou de vous rendre auprès de ce bureau pour y déposer un objet trouvé.



Jeudis récréatifs des aînés

Les jeudis récréatifs des aînés ont lieu dès 13h30 au Centre paroissial de Lucens. Vous trouverez des amateurs de jass, chibre, scrabble, etc.

Pour tout renseignement, Monsieur Daniel Zosso se tient à votre disposition au 021/906.91.60.

Des bénévoles sont recherchés pour préparer la collation entre 14h30 et 16h00. Vous pouvez vous annoncer auprès de Madame Dorianne Charbon au 021/906.88.69 ou 079/855.40.48.



Collecteur d'eaux usées

Avez-vous une idée du volume de déchets jetés dans les toilettes? Couches, serviettes hygiéniques, litière du chat, fil dentaire, restes de repas, cheveux, pour n'en citer que quelques-uns. Tous ces déchets flottent dans les canalisations... et également chez vous en cas de refoulement.

La Municipalité rappelle aux propriétaires et locataires que ces déchets ne doivent pas être jetés dans les toilettes, notamment les serviettes hygiéniques qui doivent être jetées avec les ordures ménagères.






Tri et recyclage

Tri des flaconnages, recyclage des plastiques ménagers

Afin de répondre à une demande croissante des citoyens et de valoriser davantage le tri des déchets, la Commune de Lucens a décidé de procéder à un essai, sur une durée de 3 mois, en installant à la déchetterie de Praz-la-Mort, une benne permettant de récupérer les déchets plastiques tels que :



-  bouteilles et flacons en plastique vides et propres (bouteilles de lessive et produits ménagers, flacons de shampooing, flacons pour sauce, bouteilles de lait, etc.) ;
-  films plastiques propres non alimentaires, (film d'emballages, housses et sacs vides) ;
-  les plastiques durs (jouets, pots de fleurs, seaux vides, caisses, chaises etc.).

La Municipalité espère que la mise en place de cette benne répondra aux attentes des citoyens et permettra ainsi de trier et valoriser encore mieux les déchets.

A l'issue de la période d'essai, la Municipalité décidera du maintien ou non de cette benne.

Jean-Claude Gobet

Soirée des nouveaux habitants – Jeudi 6 octobre 2022



Un bon moment de convivialité a eu lieu le jeudi 6 octobre 2022 à la Grande salle de Lucens, lors de la rencontre avec les nouveaux habitants arrivés à Lucens entre le début août 2019 et la fin juillet 2022. Quelque 700 invitations ont été envoyées.

La Société de Développement de Lucens, en charge de l'organisation de cette soirée, a accueilli environ 130 nouveaux habitants. Un succulent repas concocté par le traiteur Michaël Wyler a été partagé en compagnie des nouveaux habitants, Monsieur le Curé Jatsa Aldaric, Madame la Diacre Joëlle Pasche, Monsieur Christophe Saladin, Président de l'Union des Sociétés Locales, Monsieur David Sudan, Président du Conseil communal, de la Municipalité et quelques employés des différents services communaux.

Monsieur le Syndic Patrick Gavillet et les divers représentants de la vie associative de Lucens ont prononcés quelques mots, afin de renseigner les nouveaux venus sur la vie à Lucens.

La Municipalité remercie chaleureusement la Société de Développement de Lucens pour son dévouement !

Soirée des nouveaux citoyens – Mercredi 12 octobre 2022

Le 12 octobre dernier, environ 50 jeunes ayant atteint leur majorité durant les années 2019 à 2022 ont participé à la soirée des nouveaux citoyens en présence de la Municipalité ainsi que du Président du Conseil communal, Monsieur David Sudan.

Ils ont eu la chance de suivre une visite guidée du Château de Lucens. Ensuite de laquelle un repas a été partagé au restaurant de l'Hôtel de Ville de Lucens, dans une ambiance conviviale.



La **Galerie d'art et d'accueil**
Inspiration
présente

du 10 décembre 2022 au 4 mars 2023

Antoinette Montandon
Aquarelles

Lucens • Grand-Rue 13
(sous les arcades, à côté du bureau du magazine)
Mardi: 15h-17h
Mercredi: 10h-12h et 15h-17h
Vendredi: 15h-17h
Samedi: 10h-12h et 15h-17h
ou sur RV: 021 905 50 80



« *D*ès mon plus jeune âge, j'ai aimé dessiner, peindre à l'huile, à l'eau, au fusain, au crayon de couleur. J'avais comme un besoin viscéral de créer, de coudre et de décorer.

« Jeune adulte, parallèlement à mon travail, j'ai suivi l'école de dessin ABC de Paris par correspondance et ensuite, durant deux années, les cours d'aquarelle de l'Académie de Neuron à Neuchâtel.

« L'aquarelle est pour moi un moyen de faire émerger toute mon admiration pour la création.

« Naturellement, mon inspiration provient du rythme des saisons avec toutes les nuances de lumière, la mouvance de l'eau, des ciels et de la végétation; des thèmes qui ne cessent de me toucher profondément. »

du 21 mars au 3 juin 2023
Svetlana Godiyatska Corthésy



Émaux
(voir dans notre
numéro 84,
pages 10 à 13)



Récital de harpe
classique et celtique
Alice Aubert

Samedi 4 février 2023, 17h00
Galerie *Inspiration*,
Lucens, Grand'rue 13

(Œuvres de Haendel, Debussy, Ibert, etc.)

Attention: inscriptions obligatoires car places limitées. Tél.: 021 905 50 80

Verre viticole 21.5 cl
FSG Lucens 150^{ème} + 1



www.univerre.ch

Carton de 6 verres	CHF 35.-
Verre à l'unité	CHF 6.-

Commande :

cindy.bader@fsg-lucens.ch

www.fsg-lucens.ch

Vente de sapins de Noël – Famille Spycher

Vente de sapins de Noël

Noël approchant à grande vitesse, il est bientôt temps de venir choisir "le sapin" qui va embellir votre salon pendant la plus belle période de l'année. Si en plus ce sapin pouvait être issu d'une plantation respectueuse de la nature, ce n'est que du bonus.

C'est le cas des sapins de Noël des frères Jaquier à Curtilles. Leur façon de cultiver les sapins les différencie des autres, car leurs sapins sont cultivés en permaculture. Un pied donne plusieurs générations de sapins. En coupant l'arbre de l'année, en dessous se trouvent déjà des repousses devenant les futurs sapins de Noël. Moins de 2% des pieds meurent et doivent être remplacés.



Cette année, en plus du point de vente de Curtilles, nous vendons ces magnifiques sapins chez nous à la **Ferme des Isles à Lucens**. Nous nous réjouissons, de vous accueillir à partir du 5 décembre 2022.

Horaires de vente :

Lundi à vendredi : de 13h00 à 18h00
Samedi : de 10h00 à 18h00

A bientôt
Famille Spycher
078/710.95.10

Vente de sapins de Noël – Privés

La vente de sapins de Noël se fait également auprès des entreprises privées de la Commune :



Monsieur Olivier Gavin à Brenles au 078/662.41.04



Monsieur Jacques Gothuey à Lucens au 079/683.41.14

Déchetteries - Horaires de fin d'année

Déchetterie Praz-la-Mort

Samedi 24 décembre 2022	9h00 - 12h00
Lundi 26 décembre 2022	Fermé
Mercredi 28 décembre 2022	13h15 - 17h00
Vendredi 30 décembre 2022	13h15 - 16h30
Samedi 31 décembre 2022	9h00 - 12h00
Lundi 2 janvier 2023	Fermé

puis reprise selon horaires habituels.

Déchetterie Eco point du Centre

Mardi 27 décembre 2022	9h30 - 11h30
Jeudi 29 décembre 2022	13h30 - 16h30
Mardi 3 janvier 2023	9h30 - 11h30

puis reprise selon horaires habituels.

Service de piquet

En cas de problèmes urgents en dehors des heures d'ouverture des bureaux, un service de piquet est à votre disposition aux numéros suivants :

- Service de voirie **079/653.81.35**
- Service des eaux **079/681.18.98**

Les bureaux administratifs seront fermés du vendredi 23 décembre 2022 à 16h00 jusqu'au mardi 3 janvier 2023 à 08h00.

Durant cette période, en cas de nécessité, vous pouvez envoyer un courriel à commune@lucens.ch. Cette adresse sera relevée tous les matins.

La Municipalité, ainsi que l'ensemble du personnel communal, vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2023 et vous souhaitent de belles Fêtes de Noël !



Utile

N° Tél. 021/906.15.50

Administration communale

Place de la Couronne 1

Case postale 95

1522 Lucens

Horaires du guichet d'Accueil :

Lundi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mardi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mercredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Jeudi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

Horaires de l'Office de la population :

Lundi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mardi : **Fermé**

Mercredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Jeudi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

Horaires du Secrétariat municipal et de la Bourse communale :

Lundi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mardi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mercredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Jeudi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - **16h30**

Vendredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

Horaires de l'AISTBV : **021/906.15.65**

Lundi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mardi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mercredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Jeudi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - **16h30**

Vendredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00

Horaires de la Voirie : **021/906.15.68**

Lundi : 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

Mardi : 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

Mercredi : 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

Jeudi : 7h00 - 11h45 et 13h15 - 17h00

Vendredi : 7h00 - 11h45 et 13h15 - 16h30

Urgence week-end **079/653.81.35**

Service des eaux, Marcel Rey **079/303.12.40**

Urgence week-end **079/681.18.98**

Courriels :

Guichet d'accueil : accueil@lucens.ch

Bourse communale : bourse@lucens.ch

Police administrative : police@lucens.ch

Contrôle des habitants : habitants@lucens.ch

Secrétariat municipal : commune@lucens.ch

Service de voirie : voirie@lucens.ch

Ass. Intercommunale Service Technique Broye Vaudoise : (Grand-Rue 5b) info@aistbv.ch